



DÉVELOPPE
TON CÔTÉ
CRÉATIF

GÉNÉRATION PUB BRIEF CRÉATIF 2012

THEME

La liberté d'expression

MEDIAS UTILISES

Affiches 4x3m (.jpeg) et spot vidéo (30sec/.mov)

DEAD LINE

29 avril 2012

LA LIBERTE D'EXPRESSION

Nous sommes tous concernés !

La liberté d'opinion et d'expression est l'une des premières libertés politiques et fondamentales.

La liberté d'expression, un droit universel.

La liberté d'expression est un droit fondamental dans notre société. Elle est inscrite dans la déclaration des Droits de l'homme.

C'est sur cette base que toute personne peut librement émettre une opinion, positive ou négative, sur un sujet.

Elle englobe également la liberté d'information et donc plus spécifiquement la liberté de la presse.

Cependant, il existe des restrictions imposées à la notion de liberté d'expression.

Une liberté difficile à gérer, un sujet en plein dans l'actualité.

La liberté d'expression est bien souvent la première des libertés éliminées dans les régimes totalitaires. Depuis la fin du XXe siècle, l'apparition de modes de communication de masse comme Internet a entraîné des difficultés pour les Etats à s'adapter à de telles évolutions techniques. En effet, ces nouveaux modes de communication ont remis en avant les problèmes liés au « contrôle » de la liberté d'expression et à d'éventuelles mainmises sur elle.

Le média Internet révolutionne cette question de la liberté d'expression qui la rend plus difficile à gérer mais à la fois qui lui donne un impact beaucoup plus important. On a pu le constater en 2011 avec les révolutions arabes par exemple.

QUE CHERCHONS-NOUS À ACCOMPLIR ?

Sensibiliser le public, faire évoluer les esprits, lutter contre la censure, informer sur la situation actuelle dans le monde.

A QUI S'ADRESSE-T-ON ?

Au grand public, aux journalistes.

QUELS SONT LES OBSTACLES A SURMONTER ?

La liberté d'expression est souvent associée à la liberté d'information et plus spécifiquement à la liberté de presse. Ici, il ne faut pas seulement parler de la liberté d'expression des journalistes mais de toutes les formes d'expression, pour toucher un grand public et non un public de journalistes seulement.

Il faut également trouver les limites de la liberté d'expression. Il s'agit d'un droit, mais comme tout droit, son abus peut être sanctionné.

DERNIERES RECOMMANDATIONS

Dans le cas où vous utiliseriez une photographie et si vous ne la réalisez pas vous-même, veuillez utiliser exclusivement les photos en basse définition de la banque d'images fr.fotolia.com, avec les codes suivantes :

identifiants : generationpub

mot de passe :generation

Nous les remplacerons par les fichiers haute définition après les sélections.

Ces codes sont à utiliser uniquement dans le cadre du concours.

Envoyez vos affiches au format homothétique 40X30 cm, en CMJN, 150 dpi. Veillez à ce que votre pièce jointe en .jpg ne dépasse pas 10 Mo. Nommez vos fichiers affiche et vidéo ainsi: nom-prénom.jpg / .mov.

Ne pas inclure les logos des sponsors dans vos créations.

SITE INTERNET : www.generationpub.fr

MAIL : infos@generationpub.fr

MAIL DE DEPOT : jenvoimacrea@generationpub.fr